

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002

Anti Tox

Révision le : 18.01.2021

Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

CHAPITRE 1 : Nom de la substance ou du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Anti Tox

Type de produit : Liquide

N° d'art. 25405-002 ou 25405

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées

Agents anti-blocage

1.3 Coordonnées du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Discusfood UG (responsabilité limitée)

Loconer Weg 23

58708 Menden

Téléphone : 02373/9162050

info@discusfood.com

1.4 Numéro d'urgence

+4923739162050

CHAPITRE 2 : Dangers possibles

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classifié(e)

2.2 Éléments de marquage

Sans objet

2.3 Autres dangers

Aucun

CHAPITRE 3 : Composition/information sur les constituants

3.1 Substances

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002

Anti Tox

Révision le : 18.01.2021

Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

| Nom de l'ingrédient | Identification | % | Classification UE | Classification SGH |
|---------------------------------|---------------------------------------|------|-------------------|--------------------|
| Zéolites | N° CAS 1318-02-1 N° CE. 930-915-9 | 3,0 | Non classifié(e) | Non classifié(e) |
| Eau potable H ₂ O | N° CAS 7732-18-5 N° EGN. 231-791-2 | 97,0 | Non classifié(e) | Non classifié(e) |

Les substances présentant des valeurs limites de l'Union pour l'exposition professionnelle sont énumérées à la section 8

CHAPITRE 4 : Premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales :

Si les symptômes persistent, consultez un médecin

Après inhalation :

En cas de dégagement de poussières de produit : Symptômes possibles : toux, éternuements. Sortez à l'air frais

Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon

Après contact avec les yeux :

Rincer abondamment en cas de contact avec les yeux

En cas d'ingestion :

Rincez-vous abondamment la bouche avec de l'eau et buvez beaucoup d'eau

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et retardés

Aucune connaissance

4.3 Indications d'une assistance médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune mesure de premiers soins particulière n'est requise

CHAPITRE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agent extincteur

Agents extincteurs appropriés

Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse, du CO₂, de la poudre extinctrice, ajustez les mesures d'extinction à l'environnement

Agents extincteurs inadaptés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002

Anti Tox

Révision le : 18.01.2021

Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

N'utilisez pas un jet d'eau complet pour éviter de disperser et de propager le feu

5.2 Dangers spécifiques posés par la substance ou le mélange

Aucune connaissance

5.3 Instructions pour la lutte contre l'incendie

Aucune connaissance

CHAPITRE 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures à suivre en cas d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle

6.2 Protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux usées, le sol, l'eau ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux pour la rétention et le nettoyage

Diluer avec de l'eau

6.4 Renvoi à d'autres articles

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8 – Pour obtenir des renseignements sur l'élimination, voir la section 13

CHAPITRE 7 : Manutention et stockage

7.1 Mesures de protection pour une manipulation en toute sécurité

Remarques sur la manipulation en toute sécurité

Les précautions d'usage doivent être respectées. S'il y a un risque de contact entre la peau et les yeux, la protection spécifiée doit être utilisée. .

Remarques sur la protection contre les incendies et les explosions

n.d.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, en tenant compte des incompatibilités

Exigences relatives aux locaux d'entreposage et aux conteneurs

Conservez bien et dans un endroit frais. Gardez le récipient fermé. Conserver à température ambiante entre 5°C et 35°C et hors de portée des enfants.

7.3 Applications finales spécifiques

n.d.

CHAPITRE 8 : Limitation et surveillance de l'exposition/Équipement de protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller

Limites d'exposition professionnelle

| Nom de l'ingrédient | Limites d'exposition professionnelle |
|---------------------|--------------------------------------|
| Zéolites | Aucune valeur MAK détectée |

8.2 Limitation et surveillance de l'exposition / Équipement de protection individuelle

Dispositifs de contrôle technique adaptés

Assurer une extraction/ventilation adéquate sur le lieu de travail ou sur les machines de travail. Si besoin est Extraction d'objets. Voir aussi la section 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002

Anti Tox

Révision le : 18.01.2021

Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité avec protection latérale contre les éclaboussures

Protection de la peau

Aucun équipement de protection spécial n'est requis. En cas de poussière : combinaison de protection jetable

Garde

Gants

Autres mesures de protection

Aucun équipement de protection spécial n'est requis

Respiratoire

Aucun équipement de protection spécial n'est requis. En cas de poussière : masque avec filtre à particules P2

Risques thermiques

Pas de données disponibles.

Limitation et surveillance de l'exposition environnementale

Pas de données disponibles.

CHAPITRE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

| | Paramètre | Valeur | Méthode | Remarque |
|----|---|------------------------------|---------|----------|
| a) | État de la matière | Liquide | | |
| b) | Couleur | laiteux | | |
| c) | Odeur | inodore | | |
| d) | Point de fusion/point de congélation | Non établi. | | |
| e) | Point d'ébullition ou début de l'ébullition et plage d'ébullition | 100°C | | |
| f) | Inflammabilité | n.e. | | |
| g) | Limite inférieure d'explosion Limite supérieure d'explosion | n.e. n.e. | | |
| h) | Point d'éclair | n.e. | | |
| i) | Température d'inflammation | n.e. | | |
| j) | Température de décomposition | 100°C | | |
| k) | pH | Environ 11,5 | | |
| l) | Viscosité cinématique | N.b.. | | |
| m) | Solubilité | N.b.. | | |
| n) | Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique) | n.e. | | |
| o) | Pression de vapeur | n.e. | | |
| p) | Densité et/ou densité relative | 2g/cm ³ (20°C) | | |
| q) | Densité de vapeur relative | n.e. | | |
| r) | Propriétés des particules | n.e. | | |

* Les valeurs se réfèrent à n.b. = non déterminé n.e. = sans objet

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002
Anti Tox
Révision le : 18.01.2021
Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

9.2 Autres précisions

Non établi

CHAPITRE 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue lorsqu'elle est manipulée conformément aux instructions.

10.2 Stabilité chimique

Dans des conditions normales de stockage, ce produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Lorsqu'il est stocké et manipulé correctement, aucune réaction dangereuse n'est connue.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connaissance

10.5 Matériaux incompatibles

Pas d'information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On n'en connaît aucune. Stable dans des conditions normales.

CHAPITRE 11 : Allégations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger au sens du règlement (CE) no 1272/2008

toxicité aiguë

| Ingrédient | Test | Gentil | Dose |
|------------|------------------|--------|-------------|
| Zéolites | DL50, voie orale | Rat | 5 110 mg/kg |

Effet corrosif/irritant sur la peau

Non irritant

Lésions oculaires/irritations graves

Non irritant

Sensibilisation respiratoire/cutanée

n.d.

Mutagénicité des cellules germinales

n.d.

Cancérogénicité

n.d.

Toxicité pour la reproduction

n.d.

Toxicité pour certains organes cibles en cas d'exposition unique

n.d.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002

Anti Tox

Révision le : 18.01.2021

Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

Toxicité pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée

n.d.

Risque d'aspiration

Sans objet

11.2 Informations sur d'autres dangers

n.d.

11.2.1 Propriétés perturbatrices endocriniennes

n.d.

11.2.2 Autres précisions

n.d.

CHAPITRE 12 : Allégations environnementales

12.1 Toxicité

| Nom de la substance | Toxicité pour les crustacés |
|---------------------|---|
| Zéolites | CL50 (Pimephales promelas) 96 h(680 mg/l) |
| | |

12.2 Persistance et dégradabilité

Solide insoluble dans l'eau et non biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de distribution sol/eau (Koc) : n.d.

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Substance PBT et vPvB non classifiée

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Pas de données disponibles.

12.7 Autres effets indésirables

n.d.

CHAPITRE 13 : Remarques sur l'élimination

13.1 Processus de traitement des déchets

Clé de déchet

Produit : Aucun code de déchet n'a été défini pour ce produit

Emballage nettoyé

Les contenants vides doivent être envoyés pour être recyclés ou récupérés localement

CHAPITRE 14 : Détails du transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) no 1907/2006

Nom du produit : 25405-002

Anti Tox

Révision le : 18.01.2021

Nombre de douilles : 2

Remplace le numéro de prise :

Non classé comme marchandises dangereuses

14.2 Désignation d'expédition appropriée de l'ONU

Non classé comme marchandises dangereuses

14.3 Classes de danger pour le transport

14.4 Groupe d'emballage

Non classé comme marchandises dangereuses

14.5 Risques pour l'environnement

Non classé comme marchandises dangereuses

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Sans objet

14.7 Transport de marchandises en vrac par mer conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas au produit en état de livraison.

ARTICLE 15 : Législation

15.1 Exigences en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement/législation spécifique à la substance ou au mélange

Règles de l'UE

Directive UE n° 2012/18/UE (SEVESO III) : 67/548/CEE et 1999/45/CE (y compris les modifications) :

Sans objet

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de l'innocuité chimique n'est requise pour ce produit.

CHAPITRE 16 : Autres précisions

Changements par rapport à la dernière version

Voir les sections/sous-sections :

Notes de formation

Pas de données disponibles

Annexe avec scénarios d'exposition

n.d.

Légende

S.O. – Non disponible

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état actuel des connaissances. Cette FDS a été créée uniquement pour ce produit et est destinée exclusivement à cet effet.